PANTALON MULTIRISQUE avec poches genouillères

HAUTE VISIBILI



EN ISO 20471 (2013) + A1 (2016)



EN ISO 11612 (2015)



EN ISO 11611 (2015)



EN 1149-5 (2018)



EN 14404 (2004) + A1 (2010-2)





IEC 61482-2 (2020)



PROTECTION ARC ÉLECTRIQUE



LES + PRODUITS



Ceinture montée avec patte de serrage auto-agrippante sur les côtés et cinq



Une poche cargo à soufflet sur chaque



Genouillères en mousse flexible pour un confort optimal et une protection

ENTRETIEN



TAILLE

Entrejambe: 70, 80 et 85

Autre taille, nous consulter.

CONDITIONNEMENT

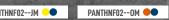


50 pièces par carton.









PANTHNF02--RM

AUTRES COLORIS, NOUS CONSULTER









VESTE MULTIRISQUE

- Deux poches italiennes latérales.
- Une poche cargo à soufflet avec rabat sur chaque cuisse fermée par deux pressions plastique.
- Deux poches genouillères recouverte d'un rabat fermées par auto-agrippant.
- Braguette zippée injectée en plastique.
- Ceinture montée cinq passants avec patte de réglage auto-agrippante sur les côtés et fermeture devant par un bouton clou.
- Deux pinces d'aisance sur le devant.
- Triangle d'aisance au niveau de l'entrejambe.
- Poche genouillère sur chaque jambe recouverte d'un rabat.
- Bas de jambes terminé par un ourlet.
- Empiècements contrastés sur les zones les plus exposées à la salissure.
- Bavette de marquage à l'intérieur au dos du pantalon.
- Deux bandes rétroréfléchissantes microbilles RETHIOTEX® 29 500 de 7 cm cousues sur chaque jambe.



TISSU EXTÉRIEUR

- Tissu fluorescent 43% viscose FR, 31% polyester FR, 21% méta-aramide, 4% para-aramide, 1% fibres antistatique (+/- 290 g/m²).
- Tissu bleu marine 65% viscose FR, 22% méta-aramide, 12% polyamide, 1% fibres antistatique (+/- 250 g/m²).

TISSU RÉTRORÉFLÉCHISSANT

• Tissu rétroréfléchissant microbilles non feu RETHIOTEX® 29 500 cousu (double surpiqûre).



La conformité aux exigences essentielles de sécurité a été vérifiée en utilisant les normes harmonisées suivantes :

- EN ISO 13688 (2013) pour les vêtements de protection exigences générales.
- EN ISO 20471 (2013) + A1 (2016) pour les vêtements de signalisation à haute visibilité.
- EN ISO 11612 (2015) pour les vêtements contre la chaleur et les flammes.
- EN ISO 11611 (2015) pour les vêtements de protection utilisés pendant le soudage et les techniques connexes.
- EN 1149-5 (2018) pour la protection contre les charges électrostatiques.
- EN 14404 (2004) + A1 (2010-2) pour la protection des genoux pour le travail à genoux.
- EN 13034 (2005) + A1 (2009) pour la protection contre les produits chimiques liquides.
- IEC 61482-2 (2020) pour les travaux sous tension. Vêtements de protection contre les dangers thermiques d'un arc électrique. Partie 2 : exigences.













